



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

« LA MALLETTE DES PARENTS en 3ème »

« Académie de Versailles »

NOTE DE RESTITUTION FINALE

DU PORTEUR DE PROJET

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

www.experimentation.jeunes.gouv.fr



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre d'une convention signée en 2010 avec le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

www.experimentation.jeunes.gouv.fr

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

LA MALLETTE DES PARENTS en 3ème Numéro du projet HAP_09
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : LA MALLETTE DES PARENTS en 3ème
Objectifs initiaux : Mieux impliquer les parents dans l'orientation de leurs enfants
Public(s) cible(s) : Les parents des élèves de 3 ^{ème} en difficulté scolaire
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Mettre à disposition des chefs d'établissement et des parents divers outils d'information relatifs au processus et aux procédures d'orientation en fin de 3ème
Territoire(s) d'expérimentation : 37 collèges de l'académie de Versailles, répartis sur l'ensemble du territoire.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Son caractère innovant tient en deux éléments : d'abord un outillage directement ciblé sur les parents et qui tient compte des éventuelles difficultés de compréhension, et d'autre part des modalités d'information plus horizontales, qui permettent aux parents d'être davantage acteurs de l'orientation
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Rectorat de Versailles + ONISEP (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : Rectorat de Versailles + ONISEP
Partenaires financiers (avec montants): FEJ (172 500 €) – rectorat de Versailles (63 500 €)
Durée de l'expérimentation : Durée initiale : 24 mois - Durée effective : 30 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Rectorat de Versailles Type de structure : structure publique
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Ecole d'Economie de Paris (EEP) Type de structure : structure publique



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

SOMMAIRE

Introduction	5
I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation	
A. Objectifs de l'expérimentation	6
B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation	7
II. Déroulement de l'expérimentation	
A. Actions mises en œuvre	10
B. Partenariats	14
C. Pilotage de l'expérimentation	15
D. Difficultés rencontrées	16
III. Enseignements généraux de l'expérimentation	
A. Modélisation du dispositif expérimenté	17
B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif	18
Conclusion	22

Annexes :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

Introduction

L'expérimentation de *La Mallette des parents en 3^{ème}* s'inscrit au croisement de deux préoccupations actuelles du système éducatif français : l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants et la lutte contre le décrochage scolaire.

Le rôle des parents à l'École est reconnu par la loi et des dispositions réglementaires garantissent leurs droits – droits d'information, d'expression et de participation. Pour autant, leur degré d'implication est très variable, tant dans les activités de représentation au sein des associations de parents qu'à titre individuel dans le suivi de leurs propres enfants. Non que majoritairement ils s'en désintéressent, mais certains sont dans des situations de fragilité économique, sociale et/ou culturelle telles qu'ils n'ont pas les moyens de s'y investir. De nombreux dispositifs de soutien à la parentalité existent, pris en charge par différents organismes, en collaboration ou en partenariat avec l'Éducation nationale, avec l'intention de rapprocher l'École et les parents dans une perspective de co-éducation. C'est dans ce cadre que la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire du Ministère de l'Éducation nationale a expérimenté dans l'académie de Créteil une *Mallette des parents en 6^{ème}*, dont l'objectif était d'aider les équipes à développer le dialogue avec les parents. L'évaluation positive du dispositif a conduit à son extension à d'autres niveaux-clés de la scolarité. En choisissant de s'intéresser à la classe de troisième, le ministère reconnaissait l'importance de cette classe-charnière, premier palier d'orientation, et la difficulté rencontrée par les élèves à faire un choix parfois décisif pour leur projet professionnel, et par voie de conséquence, pour leur projet de vie.

Parallèlement, nombreux sont les jeunes qui quittent le système scolaire sans qualification, et s'exposent ainsi à la précarité, au chômage, voire à la délinquance, dans une proportion beaucoup plus importante que les jeunes diplômés¹. Que l'on explique ce décrochage par l'inadaptation de la forme scolaire au public hétérogène issu de la phase de massification de l'enseignement², par des causes socio-économiques ou par des facteurs individuels³, on peut déterminer certaines caractéristiques récurrentes, parmi lesquelles les faibles résultats scolaires, le manque d'intérêt pour les contenus enseignés et même le sentiment de leur inutilité, et, au-delà, l'appartenance à un milieu peu instruit et socialement défavorisé. Dans ce processus de déscolarisation, le rôle de la famille est important : si le jeune rencontre des difficultés familiales, ou s'il n'est pas encouragé par ses parents dans la poursuite de ses études, il a plus de risques de décrochage. Pour lutter contre cette situation qui touche environ 12% des jeunes en France, l'institution a préconisé un suivi éducatif et des dispositifs de soutien aux élèves. Mais l'influence des familles sur le

¹ Voir par exemple Rouse, 2007, ou Moretti, 2007.

² Voir par exemple Bonnery, Stéphane, « Le décrochage scolaire en France : un « problème social » émergent ? », in *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 2004, n° 35, p 81-88.

³ « La faible estime de soi, les difficultés interpersonnelles, le besoin de liberté, d'aventure et de changement de même que l'abus de drogues et d'alcool peuvent être tous des motifs de l'abandon des études. » (http://www3.sympatico.ca/najacob/decrochage_scolaire.htm)

processus incite également à activer le levier de la parentalité, et à élaborer une méthodologie pour impliquer davantage les familles, notamment au cours de cette phase déstabilisante que représente le passage d'un niveau scolaire à un autre. D'où l'idée de se doter d'outils à destination des parents pour les soutenir dans l'aide à l'orientation de leurs enfants en fin de 3^{ème}.

C'est ainsi que le Ministère de l'Education nationale a proposé au recteur de l'académie de Versailles de mener une expérimentation nationale sur les effets d'une meilleure implication des parents dans le processus d'orientation en classe de 3^{ème}. La taille de l'académie – la plus grande de France, avec 9% des élèves – permettait d'avoir un échantillon représentatif sans perturber l'ensemble du système. De plus, contrairement à une idée reçue assez répandue, l'académie de Versailles est caractérisée par une très grande hétérogénéité, et les populations scolaires démunies n'y manquent pas. Enfin, cette offre entrait en résonance avec le projet académique, dont l'un des axes était l'élévation du niveau d'ambition des élèves. En effet, après quelques années de stagnation dans les taux de passage en 2^{nde} GT et dans les résultats au baccalauréat, le recteur avait souhaité mener une politique très volontariste en faveur des élèves « moyens » à « moyens moins ». Les résultats sensibles de ces efforts ne touchaient pas encore cependant les élèves en voie de décrochage, de l'ordre de 8% environ dans l'académie en 2010. De sorte que, à plusieurs égards, le terrain semblait favorable à une expérimentation dans l'académie de Versailles.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A Objectifs de l'expérimentation :

L'objectif général de l'expérimentation est de permettre aux parents de mieux s'impliquer dans l'aide à l'élaboration du projet d'orientation de leurs enfants, quand ceux-ci sont en difficulté scolaire en fin de 3^{ème}.

Pour atteindre cet objectif général, deux objectifs opérationnels ont été définis :

- Aider les parents à comprendre les difficultés du choix à effectuer :
 - o La difficulté des jeunes à se connaître eux-mêmes ;
 - o La difficulté à comprendre les facteurs multiples qui déterminent l'orientation ;
 - o La difficulté à connaître les voies de formation ;
 - o La nécessité qui en résulte d'établir des échanges sur le sujet avec l'enfant concerné.

- Aider les parents dans l'aide à apporter à leurs enfants :
 - o Par une meilleure connaissance des procédures d'orientation;

- Par la connaissance de la diversité des parcours possibles ;
- Par la connaissance des facteurs de réussite ;
- Par la connaissance des outils à disposition.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation :

Public visé :

L'expérimentation portait sur les parents d'élèves de 3^{ème} générale dont on pouvait penser qu'ils auraient des difficultés à s'orienter et qu'ils présentaient des risques de décrochage⁴. Les statistiques montrant que ce profil d'élèves est nettement plus fréquent dans les milieux défavorisés, les établissements auxquels l'expérimentation a été proposée étaient pour la plupart, et sans volonté de stigmatisation, des collèges classés en Education prioritaire. Quelques collèges scolarisant majoritairement des élèves de CSP favorisées ont cependant été retenus également.

Une cinquantaine de collèges, répartis dans les quatre départements de l'académie, avaient été pressentis ; trente neuf avaient répondu positivement, deux se sont désistés au tout début de l'expérimentation. Par la suite, le nombre de collèges participants n'a plus varié.

A l'intérieur de ces établissements, les parents ont été ciblés, puis répartis selon une procédure décrite plus loin. Au final, les parents touchés par l'expérimentation ont concerné 1131 élèves, répartis en 97 classes tests et 82 classes témoins.

Bénéficiaires directs :

Si l'enjeu concerne les élèves, le bénéfice pour ceux-ci n'est qu'indirect : c'est l'effet du programme sur les parents qui peut produire des effets sur leurs enfants.

Les parents, bénéficiaires directs, étant choisis par présélection de leurs enfants, bénéficiaires indirects, ce sont les caractéristiques de ces derniers (voir plus bas) qui définissent le public bénéficiaire direct.

2.1. Statistiques descriptives

Voir tableau ci-dessous

⁴ Ont été exclus les élèves de SEGPA et de DP6, dont l'orientation vers la voie professionnelle n'était plus douteuse.

**Bénéficiaires entrés
pendant toute la durée
de l'expérimentation**

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques

1. Jeunes

Âge

Moins de 6 ans

6-10 ans

10-16 ans

16-18 ans

18-25 ans

Autres : *(préciser)*

Autres : *(préciser)*

Situation

Elèves en pré-élémentaire

Elèves en élémentaire

Collégiens

Lycéens en LEGT

Lycéens en lycée professionnel

Jeunes apprentis en CFA

Étudiants du supérieur

Demandeurs d'emploi

Actifs occupés

Autres : *(préciser)*

Autres : *(préciser)*

Niveau de formation

Infra V

Niveau V

Niveau IV

Niveau III

Niveau III

Niveau I

Sexe

Filles

Garçons

2. Adultes

Qualité

Parents

1131

Enseignants

Conseillers d'orientation-psychologues

Conseillers principaux d'éducation

Conseillers d'insertion professionnelle

Animateurs

Éducateurs spécialisés

Autres : *(préciser)*

Autres : *(préciser)*

Réalisation

Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif

1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?

Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML
 Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
 Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML

--

Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place

1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :

Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Départementale
---	----------------

2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?

Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire
---	-----------------------------------

2.2. Analyse qualitative

Comparativement aux habituelles opérations relatives à l'orientation, on constate que les parents des élèves présélectionnés ont été particulièrement sensibles aux invitations qui leur ont été lancées (participation effective aux débats = 52,2%), même s'ils ne l'ont pas été à la même hauteur pour chacune des réunions:

Participation des parents

Participation à ...	Elèves présélectionnés		Elèves non-présélectionnés	
	Classes tests	Classes témoins	Classes tests	Classes témoins
... la première réunion	45,5	2,5	1,3	0,1
... la seconde réunion	27,7	0,4	1,3	0,0
... aux deux réunions	21,0	0,4	0,7	0,0
... une des deux réunions	52,2	2,5	1,9	0,1
Obs.	600	511	1 664	1 422

Lecture : 45,5% des élèves présélectionnés des classes tests ont participé à la première réunion du programme. Ces statistiques sont calculées sur le champ des collèges ayant renvoyé l'information, soit 36 des 37 collèges.

Bénéficiaires indirects

Les bénéficiaires indirects sont donc les élèves ciblés par le programme : il s'agissait de les aider indirectement à trouver une voie de réussite malgré leurs difficultés scolaires.

Le rectorat a demandé aux chefs d'établissement d'effectuer le repérage des élèves potentiellement visés sur la base de critères objectifs, en priorité la faiblesse des résultats scolaires mais aussi les signes de pré-décrochage, par exemple l'absentéisme.

L'examen des données administratives en début d'année et pédagogiques en fin de premier trimestre a confirmé que tel avait bien été le cas. Les élèves présélectionnés avaient des résultats nettement plus faibles que les élèves non présélectionnés ; ils étaient aussi bien plus exposés aux risques socio-économiques. Ainsi, plus de la moitié avaient un an de retard (vs un quart), la moyenne de leurs notes était de 3,5 points inférieure à celles des élèves non présélectionnés et le tiers étaient boursiers (vs 23%).

Situation des élèves ciblés

	Présélectionnés	Non-présélectionnés	Ensemble
Garçons	56,6 (1,5)	46,6 (0,9)	49,2 (0,8)
Redoublant 3 ^{ème}	7,3 (0,8)	5,5 (0,4)	6,0 (0,4)
En retard	54,3 (1,5)	25,3 (0,8)	32,9 (0,7)
Boursiers	33,0 (1,4)	22,8 (0,7)	25,4 (0,7)
Notes moyennes (/20)	9,33 (0,07)	12,90 (0,05)	11,95 (0,05)
1 ^{er} trim. 2010-11			

Lecture : 54,3% des élèves présélectionnés sont en retard scolaire en début d'année 2010-2011. Leurs notes moyennes au premier trimestre 2010-11 est 9,33/20, la moyenne étant calculée sur les 12 matières : maths, français, histoire-géographie, SVT, technologie, physique-chimie, langue vivante 1, langue vivante 2, EPS, musique, arts plastiques et vie scolaire.

II. Déroulement de l'expérimentation

NB : Les actions relatives à l'évaluation sont rapportées dans le rapport remis par l'Ecole d'Economie de Paris, organisme évaluateur du programme.

A Actions mises en œuvre

- Conception du projet : deuxième trimestre et août 2010 :

Suite à la demande de la DGESCO d'expérimenter une *Mallette des parents en 3^{ème}* autour de la thématique de l'orientation, un porteur de projet académique a été désigné ; il s'agissait du proviseur Vie Scolaire de l'académie, qui s'est entouré du chef du Service académique d'information et d'orientation (SAIO).

Un groupe de pilotage a été constitué au niveau national, regroupant à côté des acteurs versaillais, la responsable du Département recherche développement, innovation et expérimentation (DRDIE), le chef de bureau de l'orientation, la chef de bureau de la vie scolaire et des relations avec les parents et le directeur de l'ONISEP, auquel s'est joint assez rapidement un représentant du FEJ, le plus souvent la secrétaire générale ; il s'agissait de définir plus précisément le public-cible, affiner l'objectif et valider les propositions opérationnelles de l'académie de Versailles.

Ces propositions consistaient en la mise à disposition d'outils à destination des équipes ou à l'attention directe des parents pour accompagner le processus d'orientation tout au long de la classe de 3^{ème} et pour aider à comprendre et à mettre en œuvre les procédures :

- Il a été décidé de réaliser
 - o **Deux vidéos**, composées de courts témoignages de différents acteurs : élèves, parents, personnels de l'Education nationale ; la première vidéo viserait à faire émerger l'idée que l'orientation se construit collectivement, la seconde proposerait divers parcours de réussite ;
 - o **Un diaporama** très synthétique et très accessible, portant sur le système éducatif, la manière d'aider son enfant et sur les procédures d'orientation et d'affectation. Ce diaporama serait traduit dans les principales langues étrangères rencontrées à l'Ecole ;
 - o **Un simulateur d'orientation vers la voie professionnelle**, permettant, à partir des résultats scolaires à un moment donné, de savoir si telle ou telle affectation est envisageable, eu égard aux attentes propres aux différentes filières de formation.
 - o **Des fiches** méthodologiques, qui donneraient des pistes d'action et de réflexion, notamment pour renforcer la procédure règlementaire d'entretiens individuels, mais ne constituent en aucun cas un carcan ;
- L'ensemble devait offrir des caractéristiques communes :
 - o Le point de vue choisi pour la présentation de la thématique, qui est celui des parents,
 - o La souplesse d'utilisation, et notamment leur modularité,
 - o L'importance accordée aux relations humaines et à la convivialité.
- Enfin il a été convenu que la mise en oeuvre se déroulerait dès 2010-11, avec l'organisation du premier-débat après le premier conseil de classe.

Parallèlement un appel d'offres a été lancé pour l'évaluation du programme ; l'Ecole d'Economie de Paris, qui a remporté cet appel d'offres, a depuis lors été un interlocuteur constant. Le protocole d'évaluation retenu prévoyait un suivi jusqu'à n+2 (voir rapport de l'EEP).

- Le choix des établissements et l'information donnée aux principaux: juin et septembre 2010 :

Cette phase était essentielle, puisque la réussite du programme reposait sur l'implication des équipes, au premier rang desquelles figuraient les équipes de direction.

En juin, le porteur de projet, dans un courrier signé du recteur, a pressenti une cinquantaine de collèges susceptibles d'accueillir la population d'élèves ciblés (voir plus haut), puis, par contacts directs, les a invités fortement à rejoindre le programme. Une réunion d'information a été organisée en fin d'année scolaire 2009-10 dans l'objectif d'emporter l'adhésion, mais sans encore pouvoir entrer dans une très grande opérationnalisation. 39 collèges ont accepté la proposition d'entrer dans le dispositif.

Une deuxième réunion en septembre, très tôt à la rentrée, a présenté l'ensemble du programme et a détaillé les premières opérations. Les contraintes liées à la collecte de données pour l'évaluation, s'ajoutant à la lourdeur de la rentrée qui n'était pas complètement terminée, ont suscité quelques résistances ; deux collèges ont choisi de se désister. A partir de ce moment, le nombre d'établissements impliqués n'a plus bougé.

A noter que cette deuxième réunion a marqué le changement de porteur de projet. Désormais, c'est une IA-IPR Etablissements et vie scolaire qui joue ce rôle.

- La mise à disposition des premiers outils : septembre-décembre 2010 :

Pour respecter les délais, il fallait en très peu de temps concevoir un scénario, trouver des témoins, filmer les interviewees et faire le montage des vidéos. Les deux premières phases ont pu être menées à bien grâce au dynamisme de deux conseillers d'orientation-psychologues, collaborateurs du SAIO. Après quoi, le tournage et le montage des vidéos ont été réalisés en collaboration par un des COP et par l'ONISEP. Les vidéos étaient prêtes et dupliquées mi-décembre.

Dans le même temps, il a fallu se préoccuper des fiches d'accompagnement, qui devaient faire partie de la même livraison que les vidéos. Entourée d'une petite équipe composée du référent parents de chaque département et de quatre principaux de collège, la chef de projet a travaillé d'abord sur les fiches générales, puis, dès la livraison de la maquette des vidéos, sur les fiches concernant les débats. Toutes les fiches attendues ont été livrées mi-décembre, en même temps que les DVD supports des vidéos.

- La mise en œuvre et l'accompagnement des équipes (phase 1) : décembre 2010 – avril 2010 :

L'accompagnement a pris la forme d'une réunion plénière mi-décembre, au cours de laquelle tous les outils disponibles ont été présentés et la méthodologie explicitée. Les chefs

d'établissements et/ou un membre de leurs équipes désigné pour animer les débats ont semblé rassurés par les outils, les vidéos correspondant bien à leurs vécus et les fiches étant suffisamment informatives pour qu'ils y trouvent une aide efficace.

Cependant, en raison de la proximité des vacances de Noël et de la nécessité de procéder à une communication très soignée pour sensibiliser les parents concernés, le premier débat a eu lieu dans la période qui suivait la rentrée. Tout au long des six semaines qui menaient aux vacances d'hiver, la chef de projet a répondu aux questions, a aidé ceux qui le demandaient à préparer leurs interventions, a assisté à quelques débats et contribué à la bonne marche d'un reportage pour le site Eduscol.

Le deuxième débat s'est déroulé sans difficulté majeure, les chefs d'établissement ayant toute confiance dans les outils et méthodes proposés. Cependant, à deux reprises, des chefs d'établissement ont souhaité une intervention structurante de la chef de projet auprès des enseignants de leurs établissements, pour les impliquer davantage encore dans la démarche proposée.

Comme à chaque étape du processus, l'Ecole d'économie de Paris est intervenue pour collecter les données utiles (voir rapport de l'EEP).

➤ La création des autres outils : mars 2010 – décembre 2011 :

La poursuite de la création des outils s'est heurtée à partir d'avril au manque de disponibilité des collaborateurs du SAIO, absorbés comme chaque année à cette époque par leurs autres charges, en l'occurrence les opérations académiques d'orientation. Par exemple, si la chef de projet a pu construire la première version du diaporama en français, les échanges avec les spécialistes de l'orientation en vue de la finalisation ont dû être reportés ; de même, si la réflexion théorique sur le simulateur d'accès à la voie professionnelle a avancé, cela n'a pas pu être le cas de l'opérationnalisation, qui a dû être reportée.

C'est donc au premier trimestre de l'année 2011-12 que ces différents outils ont pu être finalisés. Le diaporama en français a été revu, ses traductions en langues étrangères préparées et réalisées, le simulateur surtout a demandé un très gros investissement de la part de son concepteur. Après quelques tests sur des personnes extérieures, ces outils ont été prêts à la fin du trimestre.

➤ La mise en oeuvre et l'accompagnement des équipes (2): janvier- juin 2012 :

Pour cette deuxième année d'expérimentation, conformément à la convention avec le ministère, l'évaluation de l'EEP ne portait plus sur les outils mais sur le suivi de la cohorte précédente.

Cela n'a pas empêché les collègues expérimentateurs de réutiliser les outils déjà produits dès le premier trimestre ; une douzaine d'établissements qui avaient eu

connaissance du programme ont souhaité en disposer eux aussi, signe que le bouche à oreille fonctionnait bien. Une réunion plénière a permis d'expliquer les nouvelles modalités de fonctionnement du dispositif et de présenter les nouveaux outils en phase de finalisation.

Tous ces collègues ont utilisé le diaporama et le simulateur pendant le second semestre 2011-12. Le diaporama a été mis en ligne sur les sites ou ENT des établissements, et, ici et là, utilisé en libre-service, pendant les journées où les parents étaient présents au collège pour une autre thématique. Quant au simulateur, il a fait l'objet, dans chaque département, d'une formation par le concepteur à destination des COP, puisque, pour cette première année d'utilisation, nous avons souhaité prendre des précautions très strictes d'utilisation et en limiter l'usage aux professionnels de l'orientation. Les parents et élèves qui le souhaitaient ont pu bénéficier de ce service à deux reprises, après le deuxième conseil de classe et après le premier tour d'AFFELNET.

➤ La clôture de l'expérimentation : premier trimestre 2012-13 :

Lorsque les premiers résultats de l'évaluation ont été connus, nous avons souhaité organiser un moment de restitution auprès des principaux concernés. Malheureusement, leur disponibilité n'était pas suffisante – et sans doute leur motivation, puisqu'en l'absence de perspective de généralisation du dispositif, cette réunion ne portait que sur le passé ; par conséquent, la restitution s'est faite par transmission du rapport intermédiaire d'évaluation de l'EEP.

➤ La création éventuelle d'un simulateur national:

Après les utilisations très concluantes du simulateur, l'équipe de Versailles aurait souhaité faire profiter la communauté nationale de son expérience en développant le programme informatique débouchant sur un simulateur utilisable au niveau national. La réflexion s'est engagée d'abord avec les services informatiques de Versailles, puis avec l'administration centrale. Malgré les éléments plutôt positifs, aucune décision sur l'opérateur n'a été prise à ce moment-là par le comité de pilotage national et, par la suite, il n'a pas été possible de prolonger la convention financière.

B. Partenariats

Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
ONISEP	Public	Production des vidéos

Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %	
	Prévisionnel	Réalisé
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	79,28%	73,1%
Cofinancements extérieurs à la structure	-	-
Autofinancement	20,72%	26,9%

C. Pilotage de l'expérimentation

Comme il a été évoqué plus haut (p.10), le pilotage de l'expérimentation s'est effectué à deux niveaux :

- Au niveau académique, le recteur a désigné un premier porteur de projet, le Proviseur Vie Scolaire de l'académie, qui a commencé à travailler de conserve avec le chef du Service académique de l'information et de l'orientation (SAIO.)

Pour des raisons relatives à la charge de travail du PVS, le porteur de projet a changé dès le mois de septembre 2010, soit quelques mois à peine après le tout début du projet: une IA-IPR Etablissements Vie scolaire nouvellement arrivée a été désignée, qui a travaillé en étroites relations avec le SAIO et notamment son chef ainsi qu'avec les personnes désignées dans chaque département comme le « référent parents » et avec des chefs d'établissement.

La chef de projet a rendu compte au recteur de l'avancement du projet au rythme d'une fois par trimestre.

- Au niveau national, un comité de pilotage s'est constitué rapidement comprenant, outre les acteurs versaillais, la responsable du Département recherche développement, innovation et expérimentation (DRDIE), le chef de bureau de l'orientation, la chef de bureau de la vie scolaire et des relations avec les parents et le directeur de l'ONISEP, auquel s'est joint assez rapidement un représentant du FEJ, le plus souvent la secrétaire générale.

Ce groupe de pilotage s'est réuni autant que de besoin lors de la phase de conception du projet, puis au rythme d'une fois par semestre.

D. Difficultés rencontrées :

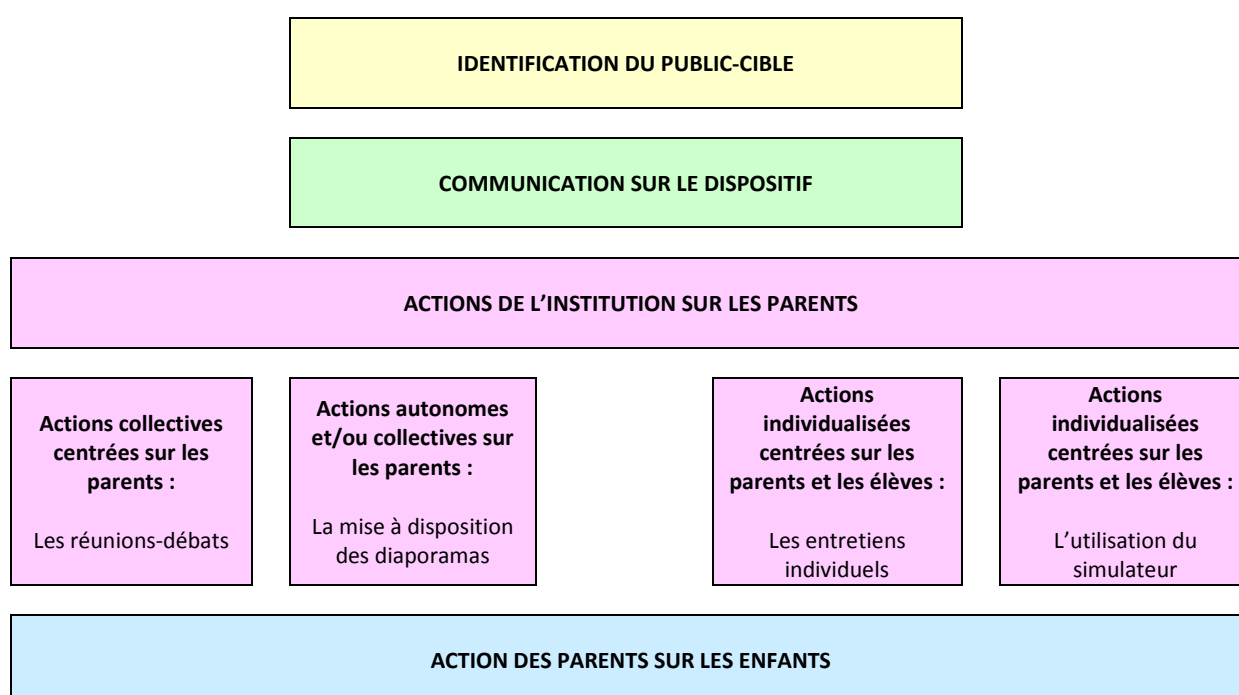
- La première difficulté a consisté à **convaincre les principaux des collèges concernés de mener une expérimentation ciblée sur un public précis**. En effet beaucoup craignaient de stigmatiser une population déjà fragile. Par ailleurs, ils souhaitaient, par souci d'équité, ne pas priver les autres parents d'une possibilité d'améliorer le processus d'orientation des élèves non ciblés. Il a fallu beaucoup argumenter et même rédiger des courriers-types à destination des parents.
- la deuxième difficulté a été **la gestion du temps au démarrage de l'expérimentation**, puisqu'il fallait accorder le calendrier habituel des établissements et l'avancée du projet : nous aurions souhaité avoir terminé la production des premiers outils début décembre pour une utilisation possible juste après les premiers conseils de classe et avant les vacances de Noël. Un décalage, même léger, n'a pas permis que les outils, pourtant livrés, soient utilisés dès ce moment.
- Une autre difficulté a résidé dans **la contribution de l'académie** : les personnes chargées du projet – la chef de projet, le CSAIO et surtout les COP chargés de l'opérationnalisation – ont apporté leur contribution sans être déchargés de leurs tâches habituelles. Cette surcharge a été très sensible chaque année au second semestre, période traditionnellement très lourde au SAIO.
- Une quatrième difficulté a consisté en **la lourdeur du dispositif d'évaluation** pour les chefs d'établissement et leurs équipes pédagogiques et surtout administratives. La collecte des données, le caractère jugé insolite de certaines d'entre elles (en particulier le réseau affinitaire des élèves), les moments de ces collectes, qui correspondaient souvent à des périodes de surcharge dans les collèges, ont surpris et parfois gêné les principaux, même si, une fois les documents mis à disposition, la collecte elle-même était effectuée non par des personnels des établissements, mais par des assistants de recherche, par ailleurs fort courtois et efficaces.

- Une dernière difficulté était **le changement de porteur de projet et le choix de la deuxième chef de projet**, qui, tout récemment arrivée dans l'académie, devait apprendre à connaître les personnes, les services et les usages de l'académie.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Le dispositif consiste à **accompagner les parents d'élèves en difficulté scolaire dans l'aide qu'ils peuvent apporter à leurs enfants dans leur processus d'orientation**. Il s'agit donc d'une **action en cascade**, les personnels de l'Education nationale – sans renoncer pour autant à agir aussi auprès des élèves directement – intervenant sur les parents, qui interagissent avec leurs enfants.



La première caractéristique du modèle proposé est **l'importance accordée aux relations humaines directes** :

- Elles reposent sur une communication renforcée et personnalisée (courrier postal, téléphone, SMS) ;
- Elles s'appuient sur des modalités non hiérarchiques, fondées sur la convivialité et incitant à l'échange entre parents ;

- Elles se manifestent aussi bien dans des réunions en petits groupes (réunions-débats) qu'en configuration très restreinte dans les entretiens personnalisés.

Une deuxième caractéristique est **la durée du dispositif**, qui couvre pratiquement toute l'année scolaire de 3^{ème} :

- Même si cela n'a pas été possible la première année, les outils n'étant pas créés, la logique du dispositif est de sensibiliser très tôt les parents aux enjeux et aux difficultés inhérents à l'orientation et de les accompagner de manière souple jusqu'à l'affectation de leurs enfants;
- L'organisation de deux réunions-débats, la mise à disposition du diaporama, les entretiens individuels, le recours au simulateur scandent l'année scolaire et sont autant d'occasions de revenir sur la problématique.

La troisième caractéristique est de **traiter tout le champ de l'orientation** :

- Les trois volets constitutifs du processus d'orientation – connaissance de soi, connaissance des métiers, connaissance des formations – sont abordés ;
- Les déterminants de l'orientation sont largement évoqués dans le DVD et dans le diaporama ;
- Les procédures d'orientation sont expliquées clairement et peuvent être retrouvées facilement dans les ressources proposées.

En conclusion, on peut dire que la caractéristique essentielle réside dans **la pluralité des aides apportées aux parents dans leur rôle d'éducateurs** : il s'agit d'utiliser tous les leviers disponibles pour éclairer le plus possible les parents sur l'orientation en général et l'orientation de leur enfant en particulier

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Sans interférer sur le rapport définitif d'évaluation qui sera produit par l'EEP, on ne peut pas ne pas signaler l'implication beaucoup plus importante des parents dans le suivi du processus d'orientation (voir tableau ci-dessous), implication qui prend des formes variées, auprès des équipes des collèges, auprès des autres parents, dans la recherche d'information à l'extérieur du collège.

On peut voir dans cette mobilisation accrue un effet, constaté par ailleurs dans une expérimentation comparable, des modalités de communication et en particulier des modalités d'invitation. Il est évident cependant que ces modalités, par leur multiplicité et leur personnalisation, sont chronophages et difficilement reproductibles à grande échelle.

Effets du programme sur les parents

	Moyenne C	Effet T-C	s.e.	Obs.
<i>• Information auprès du collègue</i>				
Plusieurs réunions d'information au collègue sur l'orientation	16,0	+24,2**	3,0	836
Plusieurs rendez-vous avec professeur pour parler orientation	40,6	+2,2	3,7	842
Plusieurs rendez-vous avec COP ou principal pour parler orientation	22,7	+1,5	2,7	837
<i>• Information auprès d'autres parents</i>				
A participé à réunion association de parents d'élèves	9,0	+3,6*	2,1	834
A parlé d'orientation avec d'autres parents d'élèves	43,8	+9,4**	3,2	831
<i>• Information auprès de lycées</i>				
A participé à une journée portes ouvertes d'un lycée	59,6	+0,7	3,1	832
<i>• Perceptions et attentes</i>				
Plutôt satisfait de l'information reçue sur l'orientation	53,3	+5,6*	3,1	835
Quel diplôme pensez-vous que votre enfant pourra obtenir ?				830
Baccalauréat GT	25,1	-0,8	2,7	
Baccalauréat Professionnel	52,5	-7,3**	3,2	
CAP, BEP	10,3	+3,4*	2,0	
Pas de diplôme	0,5	-0,6*	0,3	
Ne sait pas	11,6	+5,4**	2,2	

Note : chaque ligne correspond à un item du questionnaire adressé aux parents. La première colonne (Moyenne C) indique la proportion de réponses positives pour les parents présélectionnés du groupe témoin. La seconde colonne (Effet T-C) indique l'impact d'appartenir au groupe test sur la probabilité de réponse positive pour les familles présélectionnées. Cet impact est estimé à l'aide d'un modèle linéaire incluant comme variables de contrôles : la moyenne des notes au premier trimestre 2010-11, une indicatrice de sexe de l'élève, une indicatrice de retard scolaire indiquant s'il est boursier, une indicatrice de redoublement de la troisième ainsi qu'un ensemble complet d'indicatrices collèges et d'indicatrices indiquant si l'information sur le redoublement ou les notes au premier trimestre sont manquantes. La troisième colonne (« s.e. ») indique la précision de l'estimation (erreur-type) calculée en prenant en compte d'éventuelles corrélations des résidus du modèle au sein des classes. Pour chaque item, la quatrième colonne indique le nombre d'observations pour lesquelles le modèle a pu être estimé. Devant chaque impact, * indique un effet significatif au seuil de 10% et ** un effet significatif au seuil de 5%.

En ce qui concerne les bénéficiaires indirects, les élèves ciblés, les évaluateurs ont pu constater une mobilisation plus importante, qui s'est traduite la première année par une

amélioration des comportements et une présence accrue aux épreuves finales du DNB. En revanche, cette année-là, aucune amélioration sensible des résultats n'est apparue.

Effets du programme sur les élèves

	Moyenne C	Effet T-C	s.e.	Obs.
<i>• Résultats scolaires</i>				
Notes moyennes trimestre 3 (/20)	8,60	-0,01	0,11	1 010
Notes moyennes année (/240)	86,5	+0,8	0,9	1 097
<i>• Comportement à l'école</i>				
Avertissements au trimestre 3	36,8	-6,8	4,5	1 019
dont avertissement travail	26,3	-5,6*	3,0	1 019
dont avertissement conduite	10,5	-1,0	2,1	1 019
Absence au trimestre 3 (nombre de 1/ 2 journées)	34,4	+0,6	0,7	1 019
Exclusion au trimestre 3	10,7	-1,0	1,6	1 020
<i>• Diplôme National Brevet</i>				
Non inscrit	4,2	-1,2	1,0	1 130
Echec	55,4	+1,2	2,3	1 130
dont présent aux épreuves écrites	44,8	+6,6**	2,5	1 130
dont absent aux épreuves écrites	10,6	-5,4**	1,3	1 130
Réussite	40,4	-0,0	2,3	1 130
dont mention	1,9	+1,3	1,0	1 130
<p>Note : Chaque ligne correspond à une variable de résultat scolaire ou de comportement. La première colonne (Moyenne C) indique la moyenne de cette variable pour les élèves présélectionnés du groupe témoin. La seconde colonne (Effet T-C) indique l'impact sur cette variable d'appartenir au groupe test pour les élèves présélectionnés. Cet impact est estimé à l'aide d'un modèle linéaire incluant les mêmes variables de contrôle que celles utilisées dans le tableau 3. Pour les variables de comportement au trimestre 3, nous incluons également la valeur de ces variables au trimestre 1 comme contrôle supplémentaire. La troisième colonne indique la précision de l'estimation (erreur-type) calculée en prenant en compte d'éventuelles corrélations des résidus du modèle au sein des classes. Pour chaque item, la quatrième colonne indique le nombre d'observations pour lesquelles le modèle a pu être estimé. Devant chaque impact * indique un effet significatif au seuil de 10%, ** un effet significatif au seuil de 5%.</p>				

Il faut cependant relever que l'évaluation de l'EEP ne portait que sur la première année d'utilisation des outils et que le simulateur n'avait pas encore été mis en circulation. Au vu des réactions la deuxième année, on peut raisonnablement faire le pari que son utilisation précoce au cours de l'année sera aussi une invitation au travail.

Cette mobilisation des parents et des élèves a produit des effets sur les premiers vœux d'orientation. Globalement, les propositions d'orientation ont été mieux acceptées, et les élèves qui auraient demandé un redoublement ou auraient décroché se sont orientés significativement vers des formations professionnelles courtes, comme le montre le tableau de la situation scolaire à la rentrée suivante :

Situation scolaire des élèves à la rentrée suivante

	Moyenne C	Effet T - C	se	Obs.
Redoublement	12,7	-3,5**	1,6	1130
Seconde générale et technologique	18,5	+0,0	1,8	1130
Seconde professionnelle (lycée pro.)	50,4	+0,8	2,9	1130
Première année CAP (lycée pro.)	3,8	+3,3**	1,1	1130
Apprentissage (CFA)	5,8	+3,1**	1,4	1130
Décrocheur	8,8	-3,8**	1,1	1130

Note : Chaque ligne correspond à une modalité de situation scolaire l'année suivant le programme (2011-12). La première colonne (Moyenne C) indique la proportion d'élèves présélectionnés du groupe témoin dans chaque modalité. La seconde colonne (Effet T-C) indique l'impact d'appartenir au groupe test sur la probabilité de chaque modalité pour les élèves présélectionnés. L'impact est estimé à l'aide d'un modèle linéaire incluant les mêmes variables de contrôle que dans le tableau 3 ainsi que la moyenne générale des notes de l'année comme contrôle supplémentaire. La troisième colonne indique la précision de l'estimation (erreur-type) calculée en prenant en compte d'éventuelles corrélations des résidus du modèle au sein des classes. Devant chaque impact, * indique un effet significatif au seuil de 10%, ** un effet significatif au seuil de 5%.

Il est vrai toutefois que l'orientation vers des CAP ou vers l'apprentissage ne correspond pas à la politique d'élévation du niveau d'ambition des élèves en général et qu'il serait certainement utile d'insister sur les poursuites d'études après ces formations courtes. D'autre part, il est évident que, si l'on généralisait *La Mallette* à tous les élèves, il conviendrait d'en moduler le contenu pour l'adapter à un public élargi.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Si les actions et outils proposées ont tous été jugés positifs, l'appréciation a été plus ou moins laudative :

- La recommandation de renforcer la procédure règlementaire d'entretiens individuels (passer d'un à trois entretiens) n'a pas été jugée utile dans la mesure où, concrètement, cette pratique était générale pour ce type d'élèves ;
- Le diaporama a été placé sur le site ou ENT, mais, semble-t-il, a été peu consulté ; d'où l'on peut conclure que l'autonomie des parents n'est pas encore suffisante, ou que les informations reçues en présentiel avaient donné pleine satisfaction. En

revanche, les diaporamas en langues étrangères ont servi dans les cours ou dispositifs à destination des parents allophones ;

- Les vidéos correspondent bien aux messages que les équipes des collèges veulent faire passer au public ciblé et ont été très appréciées ;
- Enfin le simulateur a été jugé l'outil le plus novateur et le plus à même d'avoir un impact sur la réflexion des parents comme sur la motivation des élèves.

Il faut cependant relever qu'en l'état actuel, l'outil n'est utilisable que dans l'académie de Versailles, et qu'en cas de généralisation du dispositif, un développement doit être envisagé au niveau national. D'autre part, le principe du simulateur étant la comparaison avec le barème des derniers admis dans la formation visée, il demande une actualisation annuelle.

3. Impacts sur la structure :

Ce dispositif léger n'a d'autre impact sur l'établissement scolaire d'origine que celui des redoublements évités. Il a par ailleurs un impact relatif sur le taux de pression dans certains CAP, à mettre en relation avec le coût économique et social du décrochage évité.

Conclusion :

Ce dispositif s'est révélé efficace tant dans les effets à court terme – l'implication des parents et la mobilisation des élèves – et à moyen terme, puisque ces élèves en difficulté n'ont pas eu recours au redoublement, dont l'observation sur les classes témoins montre qu'il n'aurait pas changé fondamentalement la donne, et surtout sont restés dans le système de formation, évitant les effets d'exclusion qui accompagnent généralement le phénomène du décrochage. On peut cependant penser qu'une sensibilisation dès avant l'année de 3^{ème} renforcerait l'efficacité de ce dispositif.

Le choix initial de se centrer sur les parents des élèves en difficulté pose aussi la question de la pertinence des contenus en cas d'extension à tous les élèves. Sans doute conviendrait-il d'introduire des éléments plus généraux, plus ambitieux, mais bien des éléments resteraient valides, ainsi que la démarche d'ensemble.

ANNEXE N°1 : PUBLIC VISE PAR L'EXPERIMENTATION

	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action			
Jeunes			
Adultes	1131	1131	1131
Nombre total de bénéficiaires			

	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	
18-25 ans	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	

Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Niveau de formation	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau III	
Niveau I	
Sexe	
Filles	
Garçons	
2. Adultes	
Qualité	
Parents	1131
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	

	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML	
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	

Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Départementale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

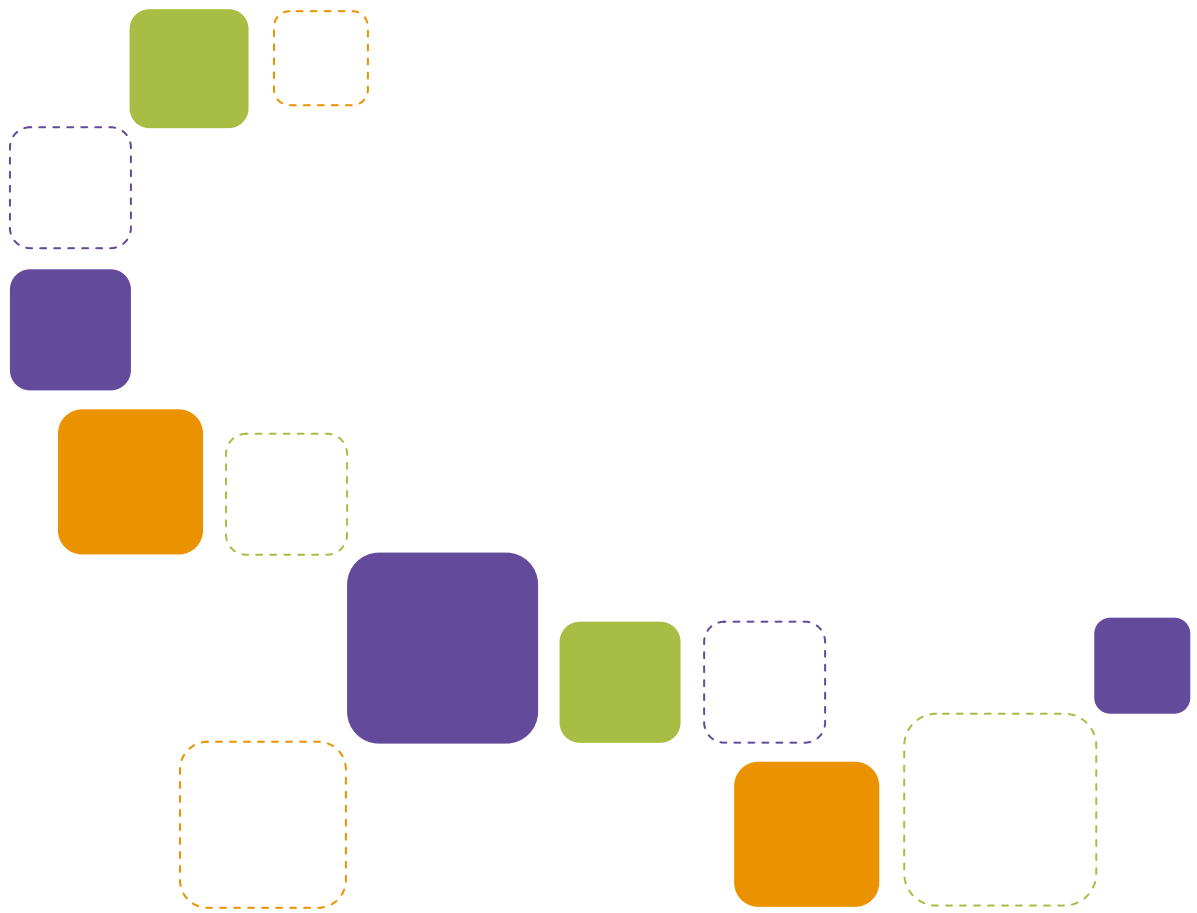
ANNEXE n°2 :

Numéro du projet	HAP_09				
	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées		
Effectifs			ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	
1. Préparation du projet	<i>mai 2010 - décembre 2011</i>				
Action n°1	Commande à l'académie de Versailles	0,1			DRIE - recteur
Action n°2	Organisation du pilotage	0,5	7		Encadrement supérieur
Action n°3	Conception du dispositif	2	9		Encadrement supérieur - COP
Action n°4	Choix des établissements impliqués	0,2	2		Porteur de projet
Action n°5	Information aux chefs d'établissement	30	4		Porteur de projet + CSAIO + COP
Action n°6	Création des vidéos	3	4		Porteur de projet + CSAIO + COP
Action n°7	Création des fiches d'accompagnement	1,5	10		Porteur de projet + CSAIO + référents départementaux + chefs d'étab
Action n°8	Création du diaporama en français	1	4		Porteur de projet + CSAIO + COP
Action n°9	Création des diaporamas en LVE	3	8		Porteur de projet + CSAIO + COP + CRDP + locuteurs natifs
Action n°10	Création du simulateur	6	3		Porteur de projet + CSAIO + COP
2. Mise en œuvre du projet	<i>janvier 2011 - juin 2012</i>				
Action n°1	mise en place du premier débat	1,5	112		Equipes d'établissement + COP + Porteur de projet
Action n°2	mise en place du deuxième débat	1,5	112		Equipes d'établissement + COP + Porteur de projet
Action n°3	entretiens	3	74		Equipes de direction
Action n°4	mise à disposition des diaporamas	0,1	74		Chefs d'établissement + référents TIC
Action n°5	utilisation du simulateur	4	37		COP
3. Achèvement du projet	<i>juil-13</i>				
Action n°1	rapport final	0,2	2		Porteur de projet + responsable financier

ANNEXE n°3 : Outils

HAP_09

Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
Vidéos d'information	Chefs d'établissement --> parents	DVD	OUI
Diaporama en français	Chefs d'établissement --> parents	Fichier numérique	OUI
Diaporamas en LVE	Chefs d'établissement --> parents	Fichier numérique	OUI
	Intervenants / aide à la parentalité	Fichier numérique	OUI
Simulateur	COP - Professeurs principaux	Application numérique	OUI si développement national
Fiches d'accompagnement	Chefs d'établissement --> parents	Papier	OUI



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

www.experimentation.jeunes.gouv.fr